

**Cité de l'énergie****Lausanne à nouveau couronnée GOLD à l'European Energy Award**

La Ville de Lausanne est une nouvelle fois distinguée pour sa politique énergétique. Elle reçoit ce vendredi 9 mai 2014 le label European Energy Award Cité de l'énergie GOLD. Cette récompense, obtenue pour la première fois en 2004, place Lausanne parmi les collectivités les plus actives en matière de développement durable et d'utilisation rationnelle de l'énergie.

La Ville de Lausanne détient le label Cité de l'énergie depuis 1996. En 2004, elle a été la première ville européenne à obtenir le label European Energy Award (eea) GOLD. Elle occupait alors la première place des Cités de l'énergie. Ce vendredi 9 mai 2014, elle a reçu une nouvelle fois l'eea Cité de l'énergie GOLD, dans le cadre de l'assemblée générale de l'Association Cité de l'énergie. La distinction a été remise à Jean-Yves Pidoux, directeur des Services industriels de Lausanne, par Cornelis Neet, Directeur général de l'environnement du Canton de Vaud.

Le label suisse Cité de l'énergie est attribué par l'Association Cité de l'énergie avec le soutien du programme SuisseEnergie pour les communes de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). Il signale les efforts entrepris par les collectivités publiques en matière de développement durable. Après sa création en 1988, le concept Cité de l'énergie a été adopté en 2002 par plusieurs pays de l'Union européenne comme l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Autriche, entre autres. Il est ainsi devenu l'European Energy Award (eea), géré par le Forum European Energy Award. Il distingue les villes d'Europe qui mettent en œuvre des politiques énergétiques et climatiques exemplaires.

La mention « GOLD » de ce label est décernée aux villes qui atteignent au moins 75% des objectifs contenus dans un catalogue regroupant 78 actions. La Ville de Lausanne a atteint pour sa part 84% des objectifs.

Le label eea Cité de l'énergie GOLD se base sur des critères objectifs couvrant six domaines d'activité: aménagement du territoire et constructions ; bâtiments et équipements communaux ; approvisionnement et dépollution ; mobilité ; organisation interne ; communication et coopération. Lausanne a atteint les objectifs requis, notamment grâce à de nombreuses réalisations importantes dans ces domaines:

- **aménagement du territoire et constructions:** projet de construction durable de 3000 logements répondant à de hauts standards énergétiques, programme Agenda 21, Journée mondiale de l'eau et, à l'avenir, projet Métamorphose, projet d'agglomération Lausanne- Morges (PALM);
- **bâtiments et équipements communaux:** télégestion de la quasi-totalité des bâtiments communaux pour optimiser leur consommation de chaleur; rénovation Minergie du collège de Villamont, une véritable seconde vie pour l'ancienne école supérieure de jeunes filles construite en 1888.



- **approvisionnement et dépollution:** développement d'un réseau de chauffage à distance alimenté à 72% par des énergies renouvelables (2011), projet d'optimisation de l'aménagement hydroélectrique de Lavey, développement des productions solaires et éoliennes par la société SI-REN, détenue à 100 % par la Ville de Lausanne.
- **mobilité:** encouragement à la mobilité douce (piétons, vélos), plan de mobilité de l'administration, soutien aux véhicules électriques et roulant au gaz naturel carburant (GNC) et création de stations d'approvisionnement en GNC, projet *flexfuel* pour l'utilisation des biocarburants et, à l'avenir, lancement des travaux du tram (T1) et du bus à haut rendement de service (BHNS);
- **organisation interne:** certification ISO 9001 et 14001 aux SiL;
- **communication et coopération :** campagne Display d'évaluation des performances énergétiques de 290 bâtiments, formation au développement durable dans les écoles primaires et secondaires.

L'eea Cité de l'énergie GOLD souligne la cohérence de la politique lausannoise en matière de développement durable, ainsi que l'engagement coordonné de l'ensemble de l'administration, dans tous ses domaines d'activité.

Les Services industriels de Lausanne

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Jean-Yves Pidoux, directeur des Services industriels de Lausanne, 021 315 82 00**
- **Georges Ohana, délégué à l'énergie, Services industriels de Lausanne, 021 315 87 12**

*Sur internet:*

- [www.lausanne.ch](http://www.lausanne.ch)
- [www.citedelenergie.ch](http://www.citedelenergie.ch)
- [Lien vers le communiqué de presse de l'Association Cité de l'énergie](#)

Lausanne, le 9 mai 2014